



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants Maison Centrale de Saint-Martin de Ré



Le 20 septembre 2020

" UNE DIRECTION MANIFESTEMENT FATIGUÉE "

Depuis quelques mois, le bureau local SPS intervient auprès de la Direction et de l'encadrement afin que soit modifié l'organisation des rondes en service de nuit à la Maison Centrale de St Martin de Ré afin d'être en adéquation avec la note DAP du 30 octobre 2018.

Quelques explications.

La note DAP prévoit 4 rondes en service de nuit, à savoir, deux rondes œilletons situées respectivement en début et fin de service ainsi que deux rondes intermédiaires pendant lesquelles sont effectuées les rondes d'écoutes et les contrôles œilletons des personnes détenues au QI / QD et les surveillances spécifiques.

Les agents de Saint Martin de Ré effectuent bien deux rondes œilletons et deux autres rondes intermédiaires au cours du service de nuit mais, petite particularité, une fois les rondes effectuées, ils sont obligés de pointer toutes les demi-heures en détention et au "QI/QD". Au lieu d'un départ de ronde toutes les trois ou quatre heures comme prévu dans la note, les agents effectuent donc plusieurs petites rondes toutes les trente minutes. D'ailleurs pour rappel, la note prévoit que la présence constante des agents en détention n'est pas indispensable. Au delà d'être particulièrement usante pour le personnel, cette méthode est complètement inefficace notamment en terme de discrétion.

En conséquence, le bureau SPS avait demandé :

- A ce que les pointages toutes les trente minutes soient supprimés une fois les rondes terminées,
- Que lors des rondes intermédiaires, l'agent rondier effectue bien les surveillances spécifiques tout en pointant à chaque étage de détention, y compris dans les secteurs sans surveillances spécifiques afin d'effectuer une écoute.

Nous n'inventons rien, nous souhaitons juste l'application d'un ordre de la DAP. Pour cela nous avons donc fourni plusieurs exemplaires d'organisation des services de nuits notamment de Moulins ou Angoulême où le principe des quatre rondes est respecté... Comme dans tous les autres établissements pénitentiaires au passage.

La Direction très attentive sur le sujet veut bien changer les choses mais en le faisant à sa sauce. C'est ainsi qu'une note fin août nous rappelait comment travailler en service de nuit et de ne pas trop déranger les personnes détenues tout en chassant davantage les pointages des agents via le personnel d'encadrement. La proposition du SPS est entendue mais non retenue ou alors elle ne sera qu'un "joker". En gros, elle veut bien modifier mais avec des contre-parties ! Or au SPS nous avons bien compris que les propositions de la Direction seront comme avalisées par notre organisation et, pire encore, qu'elles seront plus contraignantes pour le personnel de surveillance.

Vu que le dialogue constructif est impossible, le SPS se désengage de cette revendication car elle nous oblige à faire des "deals" avec la Direction au mépris de nos convictions. Nous refusons toute compromission et toute tentative de manipulation pour obtenir notre droit pourtant rappelé par la DAP !

Le bureau SPS demande donc une ultime audience auprès de la Direction le 24 septembre 2020 afin de trancher définitivement sur cette situation à la Maison Centrale !

Le bureau local